Section de la Meuse

Compte-rendu du CSAL du 3 février 2026

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV du CSAL du 30 septembre 2025

Evolution de l'organisation de la DDFIP de la Meuse

Bilan de la campagne des avis 2025

Règlement intérieur de la Cité Administrative (bâtiment B)

Retour d'expérience sur les modalités d'accueil au CFP de Commercy

Questions diverses

Aucune réponse n'a été apportée par notre directrice sur les sujets relevant de la DG. Pas plus de commentaires sur la politique nationale, pourtant très impactante sur nos conditions de travail.

Concernant l'absence de reconnaissance, l'absence d'écoute et la non prise en compte de la souffrance des agents, notre directrice était en total désaccord avec ce que nous signalions dans notre déclaration liminaire.

La direction locale indique être à l'écoute des situations individuelles et prendre au sérieux les conditions de vie au travail. À l'écoute, peut-être, mais avec quels moyens pour résoudre des situations de plus en plus dégradées du fait des trop nombreuses suppressions de postes ? Quand les situations de souffrance au travail sont dues non pas à des situations individuelles, mais à une organisation collective du travail qui devient source de baisse de motivation, de stress, d'augmentation de la charge de travail, etc, envisager chaque cas individuellement ne suffit plus.

Evolution de l'organisation de la DDFIP de la Meuse

Le nouvel organigramme de la direction nous a été présenté. Il est d'application immédiate. Vous le trouverez en accompagnement de ce compte-rendu.

Bilan de la campagne des avis 2025

La Direction nous a présenté son traditionnel bilan de la campagne des avis (25 juillet – 19 décembre 2025).

En comparaison avec l'année 2024, l'accueil en SIP et SDIF a été plus chargé avec une augmentation de 7,8% de l'accueil physique. Les appels décrochés restent à un niveau soutenu avec 12 300 appels.

Le bilan statistique est cependant impacté par des incidents non résolus sur le nombre d'appels reçus (appels transférés supérieurs aux appels reçus et baisse anormale des flux d'appels reçus et décrochés recensés dans l'outil statistique DATAVIZ).

Concernant les contacts dématérialisés, le suivi de la Balf usager n'a pas pu être réalisé non plus.

Le nombre de e-contacts reçus (SIP + SDIF) passe de 7791 à 6590. Cette baisse résulte d'une forte diminutions des mails reçus par le SDIF (impact de la catastrophe GMBI sur 2024),

les SIP quant à eux ont dû absorber une hausse de 8 % des demandes.

Le nombre de réclamations contentieuses était globalement en baisse pour les deux SIP, surtout pour la TH (fiabilité des bases améliorée). Les réclamations IR étaient légèrement en baisse au SIP Sud Meuse et en hausse pour le SIP Nord Meuse (+10,9%).

Le contentieux TF, traité par le SDIF depuis 2024 était en hausse en 2025 : l'anomalie ayant conduit à la taxation à tort de TF pour les personnes économiquement faibles, habituellement exonérées, a eu un impact sur l'accueil téléphonique des SIP/SDIF et a généré de nombreux contentieux traités par le SDIF (+5 % de contentieux /année 2024).

La participation au dispositif national d'accueil téléphonique pèse toujours lourdement sur les plannings des SIP (2 postes pour chaque SIP). Le nombre d'appels pris en charge par les services locaux a été multiplié par 2,6 comparé à 2024, avec 1315 appels, portant souvent sur les demandes plus complexes.

Gestion des frontaliers (belges et luxembourgeois essentiellement) : l'application de la nouvelle convention luxembourgeoise et la fin de la mesure de tolérance ont suscité de nombreuses questions de la part des usagers disposant de revenus mixtes.

Pour 2025, ce sont 3294 déclarations qui ont nécessité un retraitement dans Gespart (dont 1990 gérés par le SIP Nord Meuse).

Les SIP n'ont pas réellement bénéficié d'aide, nationale ou régionale, sur le sujet.

Cette campagne a été l'occasion de se rendre compte de la défaillance de certains propriétaires pour faire la mise à jour des occupants des locaux dans GMBI.

Il s'agit principalement des collectivités territoriales, dont certains étant des grands comptes (propriétaires de plus de 200 locaux). Le défaut de déclaration entraîne des erreurs dans la taxation des ordures ménagères des fonctionnaires qui y sont logés. La direction propose une action de sensibilisation aux obligations déclaratives à destination de ces collectivités réaliser par les CDL.

Retour d'expérience sur les modalités d'accueil au CFP de Commercy

Une expérimentation a été initiée depuis le 2 octobre 2025 au CFP de Commercy, visant à habituer les usagers à se rendre en France Service (FS). L'accueil du bâtiment était donc fermé, un vigile était chargé d'indiquer aux contribuables qu'ils pouvaient être reçus en FS ou au bureau de tabac pour leurs paiements.

L'objectif est donc d'éduquer les usagers à se passer de nos services. Une partie du travail est donc déléguée au vigile, qui dispose de conditions de travail déplorables (pas d'abri, rien pour poser ses documents) ; l'accueil étant pour le moment partagé, au sein de la FS, entre un agent du SIP et l'agent FS.

Comme toutes les expérimentations à la DGFiP, celle-ci ne fait pas exception à la règle et est jugée « globalement positive ».

Pour notre part, nous craignons, à terme, de voir disparaître cette antenne quand les usagers auront bien appris leur leçon.

Section de la Meuse

Règlement intérieur de la Cité Administrative (bâtiment B)

Nous nous sommes abstenus sur le vote de ce règlement intérieur (RI). En effet, nous avons soulevé plusieurs remarques :

– l'interdiction pour les agents de modifier les réglages des radiateurs. Tout le monde n'ayant pas la même thermie, une modulation devrait être autorisée.

– accessibilité du public : les périodes d'ouverture communiquées dans ce RI ne permettent pas d'accueillir le public le mercredi matin sans rendez-vous. Cela pose un problème pour plusieurs services.

– personnalisation des espaces de travail : la procédure pour fixer un objet au mur nous paraît trop lourde (accord des 2 directions, intervention d'un agent technique). La direction autorise tout de même la mise en place de posters ou photos avec des punaises ou épingles.

Quelques informations ont été communiquées au cours de cet échange : une pièce de la chaudière qui dysfonctionnait a été changée. Les chauffages devraient être plus performants et le système réfrigérant devrait pouvoir être mis en route l'été prochain.

Nous avons interrogé la direction sur l'absence d'exercice d'évacuation en 2025, alors que le règlement intérieur en prévoit 2 par an. La direction est en train de mettre en place ces exercices avec la DDETSPP. Au vu de la taille du bâtiment, il est envisagé de demander la participation des pompiers. Nous avons demandé à ce que le protocole d'évacuation soit communiqué aux agents. Pour rappel, il n'y a plus de guides-file et de serre-files nommés, l'agent le plus gradé sur place est responsable de l'évacuation de tous les agents.

Comité de vie : un appel aux agents intéressés sera effectué en avril. Le 1er comité de vie devrait avoir lieu avant les vacances d'été.

Question diverses

Portail de la cité administrative qui ne fonctionne plus suite aux manifestations des agriculteurs : la réparation devrait être effectuée le 12 février. Elle sera prise en charge par la préfecture. Aucune plainte n'a été déposée, pour « apaiser la situation avec les agriculteurs »…

Chauffage du SDIF et du PCD qui est en panne : une pièce devrait être changée prochainement.

Concernant l'accueil glacial au SDIF, la direction a proposé une solution de repli dans le bâtiment B.

La chaudière de Commercy est également en panne (nos bâtiments seraient-ils vétustes??). La mairie tente de résoudre le problème, la pièce défectueuse doit être fabriquée. La plupart des agents sont en télétravail, une équipe réduite est en charge de l'accueil.

Mobilier pour le futur aménagement du bâtiment A : seuls les bureaux (meubles) qui ne rentrent pas dans les bureaux (pièces) seront changés.

Un GT "conditions climatiques", dans lequel nous pourrons aborder avec la direction les conditions de travail par fortes chaleurs ou les difficultés de circulation par temps hivernal devrait se tenir le 24 mars.

Vos représentant·es :
Eve Cultot,
Bruno Rop,
Myriam Héba,
Eric Porchon,
Etienne Dechavssine,
Enrico Schaeffer.